



## Réunion n°36 de l'Espace Ethique de l'UIAD le 4 mai 2022

Présents : Elsa CARRON, Alain FRANCO, Marie-Jeanne MONTOYA, Pierre REBOUL, Danielle SCICLUNA, Jacqueline WERNER Marie FOYER (*secrétaire de séance*).

Excusés : Agnès BUISSON, Maryse DUC-GONINAZ, Marc DE LAJUDIE, Corinne MESTAIS

\* \* \*

La réunion s'est déroulée suivant l'ordre du jour envoyé par e-mail.

- 1. Le compte-rendu de la réunion** du 13 avril 2022 (EEUIAD35) est approuvé
- 2. Présentation de Pierre Reboul**, bénévole en soins palliatifs (association Jalmalv) et auprès de personnes isolées, enseignant, collaborateur de plusieurs revues.
- 3. Etude de cas** : cf courrier d'une adhérente qui s'étonne de propos tenus en cours par un enseignant faisant état de convictions personnelles tranchées sur des sujets de société.

L'adhérente est la seule à avoir exprimé ces remarques (à noter que ses propos sont mesurés et respectueux, sa posture est davantage celle d'un témoin que celle d'une victime), mais le cours en question se déroulait par zoom et la perception des réactions des uns et des autres n'est pas aisée et difficile à apprécier.

Pour ce cas précis, il serait nécessaire d'obtenir des informations factuelles précises. C'est vraisemblablement une question de circonstances. On peut se demander si ces propos n'étaient pas consciemment exprimés pour susciter des échanges voire une controverse. Il semble cependant qu'il n'y ait pas eu possibilité de débat (du fait, à nouveau, d'un cours en distanciel).

La question plus générale qui se pose est celle de la posture de l'enseignant. Y aurait-il abus d'autorité ? Il n'existe pas de charte de l'enseignant à l'Uiad, sans doute faudrait-il retravailler la diffusion de la charte éthique. C'est une question de loyauté entre enseignant et étudiant, peut-être faudrait-il rendre possible un espace de discussion entre les deux parties.

Le président aura un entretien personnel avec l'enseignant pour comprendre ce qui s'est passé de cet autre point de vue. L'examen de ce cas est remis à la prochaine réunion avec les nouveaux éléments collectés.

#### **4. Création d'un LabEthique ?**

Les membres de l'espace éthique sont plutôt favorables à la création d'un groupe de cette nature mais il est nécessaire de l'ouvrir à de nouvelles personnes et ne pas s'en tenir aux seuls membres de l'EE. Un LabEthique ne doit pas remettre en question l'existence de l'espace éthique. Il faut bien distinguer les deux :

l'EE a un rôle institutionnel, la régularité de ses réunions – une fois par mois – maintient la dynamique et la cohésion du groupe et constitue un recours important pour la gouvernance.

Le LabEthique effectuera un travail en profondeur sur un ou plusieurs thèmes qu'il décide de traiter : ce peut être le prolongement de la thématique du PED 2022 (plusieurs personnes ont manifesté leur intérêt pour le sujet de la fin de vie et de la mort), ce peut être la préparation du PED suivant (lectures, rencontre de spécialistes, recherche d'intervenants...)

Sa création constituerait une ouverture intéressante.

Il convient de définir précisément le cadre de cette instance afin de pouvoir recruter en connaissance de cause.

Le Lab doit se définir un objectif qui pourrait être de se doter d'une boîte à outils permettant de penser les sujets de société actuels.

#### **5. Printemps éthique 2023**

Le thème retenu : « Ethique et consommation » qui semble bien adapté à la période actuelle.

**Prochaine réunion mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022 à 14h**

*La réunion s'achève à 15h40*